

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE I^{er}.

DÉFINITION DE LA THÉOPNEUSTIE.	27
SECTION I ^{re} . — Première définition.	<i>Ibid.</i>
SECTION II. — L'inspiration se doit voir dans l'Écriture et non dans l'Écrivain.	29
SECTION III. — Divers systèmes.	31
SECTION IV. — Définition plus précise	41
SECTION V. — Rôle de l'individualité des écrivains sacrés.	49

CHAPITRE II.

PREUVE SCRIPTURAIRE DE LA THÉOPNEUSTIE.	79
SECTION I ^{re} . — Toute l'Écriture est théopneustique.	<i>Ibid.</i>
SECTION II. — Toutes les paroles prophétiques sont théopneustiques.	81
SECTION III. — Toutes les Écritures de l'Ancien-Testa- ment sont des paroles prophétiques.	93
SECTION IV. — Toutes les Écritures du Nouveau-Testa- ment sont des paroles prophétiques.	101
SECTION V. — Les exemples des Apôtres et ceux de leur Maître attestent que, pour eux, toutes les paroles des Livres Saints furent théopneustiques.	127

CHAPITRE III.

PRÉCIS DIDACTIQUE DE LA DOCTRINE THÉOPNEUSTIQUE.	153
SECTION I ^{re} . — Court essai catéchistique sur les points principaux de la doctrine.	154
SECTION II. — Les adversaires et les défenseurs de la doctrine.	204

CHAPITRE IV.

EXAMEN DES OBJECTIONS.	224
SECTION I ^{re} . — Les Traductions.	<i>Ibid.</i>
SECTION II. — L'emploi de la version des Septante.	236
SECTION III. — Les Variantes	241
SECTION IV. — Erreurs de raisonnement ou de doctrine.	289
SECTION V. — Erreurs dans les récits	302
SECTION VI. — Erreurs contraires à la philosophie de la Nature	357
SECTION VII. — Les aveux mêmes de saint Paul.	397

CHAPITRE V.

EXAMEN DES ÉVASIONS.	404
SECTION I ^{re} . — L'inspiration ne concernerait-elle que les pensées, sans s'étendre jusqu'aux mots?	<i>Ibid.</i>
SECTION II. — Excepterait-on de la théopneustie les li- vres historiques?	421
SECTION III. — L'insignifiance apparente de certains dé- tails de la Bible autoriserait-elle à les exclure de l'inspiration?	450

CHAPITRE VI.

DE L'USAGE DE LA CRITIQUE SACRÉE, DANS SES RAPPORTS AVEC LA THÉOPNEUSTIE.	477
SECTION I ^{re} . — La Critique Sacrée est une savante, et non pas un juge	478
SECTION II. — Que la Critique Sacrée soit historique, et non devineresse.	487
SECTION III. — La Critique Sacrée est la portière du temple ; elle n'en est pas le dieu	496

CHAPITRE VII.

SECTION I ^{re} . — Regard en arrière.	516
SECTION II. — Conclusion.	525